

# Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué <a href="#">2018/3003(DEA)</a>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Date jusqu'à laquelle les contreparties pourront continuer à appliquer leurs procédures de gestion des risques pour certains contrats dérivés de gré à gré non compensés par une contrepartie centrale Complétant <a href="#">2010/0250(COD)</a> Sujet 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	

Portail de documentation					
Document de base non législatif		<a href="#">C(2018)09118</a>	19/12/2018	EC	
Recommandation de non-objection à l'acte délégué avant expiration du délai		<a href="#">B8-0089/2019</a>	31/01/2019	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T8-0102/2019</a>	13/02/2019	EP	Résumé
Document annexé à la procédure		<a href="#">C(2019)5465</a>	17/07/2019	EC	